LA GAZETTE DE VALFLAUNÈS

du Pic à l'Hortus

Octobre 2026



Repas des Valflaunésiens

ENSEMBLE, GARDONS NOTRE VILLAGE PROPRE !

Les déchets déposés à côté des conteneurs sont des **DÉPÔTS SAUVAGES** et **INTERDITS.**

La bonne solution :
La déchèterie

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES



Plan Communal de Sauvegarde (PCS)



Les autres infos disponibles dans ce numéro :

- **Présentation des employés municipaux**
- **Travaux et projets : Où en sommes-nous ?**
- **Ça s'est passé à Leucate !**
- **Nouveau CMJ**
- **Kit d'urgence**
- **Urbanisme : quelles autorisations pour quels travaux ?**
- **Informations de vos associations**

SOMMAIRE



3 - Édito

4 - Présentation des employés municipaux

6 - Registre des personnes vulnérables

7 - Travaux et projets : Où en sommes-nous ?

8 - Ça s'est passé à Leucate !

9 - Conseil Municipal des Jeunes - Zoom sur la matinée citoyenne

10 - Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

11 - Kit d'urgence

12 - Urbanisme : Quelles autorisations pour quels travaux ?

13 - Repas des Valflaunésiens - École

14 - Informations sur/de vos associations

16 - Zoom sur le Prix Albertine Sarrazin - Agenda







Accueil mairie :
04.67.55.22.13
mairie@valflaunes.fr
www.valflaunes.fr

Suivez l'actualité :
Application Intramuros
facebook

Enfance :
- École Primaire E. Teissier
 04.67.55.35.56
- Garderie/Cantine (A.L.P)
 06.64.39.90.69
- Crèche (gérée par la CCGPSL)
 04.67.56.63.51

Bibliothèque :
04.67.66.07.92

Urgences :

SAMU	15
Police Secours	17
Pompiers	18
Général	112

Défibrillateur :
Place Gabriel Calmels

ÉDITO

MOT DE MADAME LE MAIRE



Chers Valflaunésiennes et Valflaunésiens,

C'est déjà la rentrée !

Les vendanges sont terminées et, malgré les aléas climatiques, nous souhaitons que cette récolte soit une belle cuvée.

Côté scolaire, les CP restent encore cette année à Lauret. L'école de Valflaunès comptabilise 85 élèves, du CE1 au CM2. Nous souhaitons la bienvenue aux 19 CE1 qui découvrent leur nouvelle école.

Côté associatif, c'est la commune de Lauret qui a accueilli le Forum des associations, où Sauteyrargues a rejoint Valflaunès et Lauret cette année. Chacun a pu y trouver son bonheur.
Nous avons pu nous retrouver avec plaisir cet été, toutes générations confondues, grâce à l'implication et au dynamisme de nos associations. Nous les en remercions encore une fois.

Cet été caniculaire a fait craindre des risques d'incendie très élevés et, malheureusement, l'exemple de la Gironde nous a fait prendre conscience des conséquences majeures que cela peut entraîner. Heureusement, nous avons été épargnés. Je vous invite donc à entreprendre, avant l'été prochain, les Obligations Légales de Débroussaillement (OLD).
Nous avons remis à jour le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) avec des référents élus, mais aussi des habitants, afin de parer au mieux aux conséquences d'un déclenchement de plan de crise.
Cet épisode de chaleur prolongé a également été difficile pour les personnes fragiles ou isolées. Nous les invitons à s'inscrire sur le registre communal des personnes vulnérables.

Vous retrouverez toutes ces informations, plus en détail, dans cette gazette.

Bonne lecture et bonne rentrée à toutes et tous !

Vivons Valflaunès Ensemble

RAPPEL IntraMuros

L'application *IntraMuros* est une application à installer via *Google Play* ou *App Store.*

Elle est gratuite et sans publicité.

Vous pouvez y voir toutes les informations utiles, actualités et évènements concernant Valflaunès et les autres communes alentour que vous souhaitez suivre.

De plus, vous y recevez les alertes concernant le Plan Communal de Sauvegarde (PCS), canicule, risque incendie, etc.

IntraMuros
TELECHARGER ICI

https://www.intramuros.org/

PRÉSENTATION DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX

❖ L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE : Estelle & Armelle



Estelle - Armelle

◆ **Estelle** travaille à la mairie depuis 1999. À ses débuts, elle était chargée de l'accueil du public et adjointe de la secrétaire générale. Elle a naturellement pris sa place en 2015, lors du départ à la retraite de cette dernière. Elle travaille en étroite collaboration avec les élus. Elle est notamment responsable des finances, des ressources humaines, des élections, des marchés publics, des concessions et de divers dossiers.

◆ **Armelle**, notre dernière recrue, l'a rejointe le 1er juillet 2025 (à la suite d'un départ à la retraite) pour accueillir le public aux heures d'ouverture de la mairie, gérer les dossiers d'urbanisme et les demandes d'état civil, assurer le secrétariat, et aider les associations dans les domaines de l'animation et de la culture. Elle travaille à 80 %.

Toutes deux sont à votre disposition pour vous renseigner en mairie ou par téléphone au 04 67 55 22 13.

❖ L'ÉQUIPE TECHNIQUE : Julien & Marius

◆ **Julien** travaille au sein du service technique de la mairie depuis la fin de l'année 2004, d'abord en remplacement d'un agent, puis en tant que titulaire depuis 2009. Spécialisé dans les travaux d'espaces verts (élagage, taille, tonte), il s'occupe également de la voirie, de certains travaux de bâtiment, ainsi que de divers travaux tels que la peinture ou la petite plomberie.



Julien





Marius

◆ **Marius** l'a rejoint le 1er septembre 2022 (d'abord pour remplacer un collègue). Il réalise tous les travaux sur les bâtiments, notamment en maçonnerie, peinture et plomberie, ainsi que de petits travaux d'électricité, et participe à certains travaux de voirie et d'espaces verts.

Tous deux sont titulaires d'une autorisation de conduite d'engins de chantier (épareuse, tractopelle et autres engins) ainsi que d'une habilitation en électricité.

❖ L'ÉQUIPE PÉRISCOLAIRE : Maria, Émilie, Sanaa, Géraldine & Marie-Pauline

- **Maria** travaille au sein du service périscolaire depuis 2019 (en tant que non-titulaire) et a été titularisée dans la fonction publique le 1er août 2022. Elle est la responsable du service périscolaire : elle pilote l'organisation et la sécurité des temps d'accueil avant et après l'école, ainsi que pendant la pause méridienne. Elle encadre l'équipe d'animation, garantit la qualité du projet pédagogique et fait le lien entre la municipalité, l'école et les familles.

- **Émilie** est parmi nous depuis janvier 2021 (non-titulaire) et a été titularisée en octobre 2023. Elle est l'adjointe de Maria, elle participe à tous les temps périscolaires et entretient les locaux. Elle est également impliquée dans les réunions du conseil municipal des jeunes, en tant qu'animatrice.

- **Sanaa**, qui travaille au sein du service depuis septembre 2020, a été titularisée en août 2024. Elle participe à tous les temps périscolaires et entretient les locaux municipaux.

- **Géraldine**, qui a d'abord effectué plusieurs remplacements sur la commune (de 2020 à 2021), est revenue parmi nous en septembre 2023. Elle est titulaire de la fonction publique depuis mars 2025. Elle participe également à tous les temps périscolaires et entretient également les locaux municipaux.

- **Marie-Pauline**, qui est mise à disposition de notre commune par la mairie de Fontanès depuis la rentrée 2018, travaille au sein du service à mi-temps. Elle accompagne les enfants durant les trajets scolaires en bus (elle ne s'occupe que des élèves de maternelle) et participe à la surveillance et à la distribution des repas à la cantine.



Émilie - Marie-Pauline - Géraldine - Maria - Sanaa

Toute cette équipe est très appréciée pour **son dynamisme, son implication et sa bienveillance.**



REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

La commune souhaite mettre à jour le registre des personnes vulnérables domiciliées sur son territoire.

Elle souhaiterait que les personnes isolées, sans famille ou nécessitant une aide quelconque y soient associées.

Les personnes se sentant vulnérables ou isolées peuvent, dès à présent, se faire recenser en mairie afin d'être inscrites au registre nominatif.



À noter :
Toute confidentialité est garantie. La gestion du Registre est destinée aux seules fins de communication à Madame la Préfète dans le cadre du Plan d'Alerte et d'Urgence Départemental. Les personnes figurant sur le Registre disposent **d'un droit d'accès et de rectification des informations les concernant.**

DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE NOMINATIF

Document confidentiel à remplir puis à retourner à Mme le Maire de Valflaunès

Je soussigné(e), M./Mme ……

Atteste avoir été informé(e), en qualité de demandeur, parent, tuteur, curatelle ou autre représentant légal, que :

- L'inscription au registre nominatif n'est soumise à aucune obligation et chaque renseignement du questionnaire est facultatif ;
- Les informations recueillies seront transmises à la mairie de Valflaunès dans le cadre du PCS/Plan Canicule/Grand Froid/Épidémie au profit des personnes fragiles, âgées et handicapées, vivant à leur domicile sur la commune ;
- Cette fiche de renseignements a pour vocation d'aider les services publics mobilisés à me porter assistance en cas de nécessité.

Nom, Prénom (personne fragile) : ……
Date de naissance : ……
Adresse complète : ……
……
Téléphone : …… E-mail : ……@……

Personne à prévenir en cas d'urgence :
Nom : …… Prénom : ……
Adresse : ……
Téléphone : ……
E-mail : ……@……

Ces données font l'objet d'un traitement informatique unique. Les destinataires sont le Maire, ainsi que, sur sa demande, la Préfète de l'Hérault.

Conformément à la loi n° 78-17 « Informatique et Libertés », vous disposez de droits d'opposition, d'accès, de rectification et de suppression des données qui vous concernent en vous adressant à la Mairie.

Le recueil des données n'ouvre droit à aucune prestation nouvelle de quelque type que ce soit.

Fait à Valflaunès, le …… Signature du demandeur :

TRAVAUX ET PROJETS : Où en sommes-nous ?

CANTINE : Nous rencontrons actuellement des **problèmes d'évacuation des eaux usées**. Plusieurs défauts ont été constatés au niveau des réseaux situés sous la salle de cantine, sous la cuisine ainsi que sous les sanitaires du personnel.
La société qui a dirigé les travaux assume la responsabilité de ces malfaçons.

Une réunion sur site s'est tenue le 21 juillet dernier. À l'issue de celle-ci, il a été décidé de reprendre les réseaux d'évacuation à partir des sanitaires du personnel et de la cuisine, en privilégiant un passage par l'extérieur du bâtiment. Cette solution permettra d'éviter de procéder à la démolition du plancher de la salle de cantine.
Les travaux, qui seront intégralement pris en charge par la société responsable, devraient être programmés prochainement. Ils se tiendront pendant des vacances scolaires.

ÉCOLE : Nous avons demandé la réalisation d'un **diagnostic « confort d'été »** concernant la classe de CM1 de Christelle URBANI.
Ce diagnostic, réalisé par M. Fraval d'Hérault Énergies, doit nous être restitué prochainement. Bien que cette classe soit équipée de climatiseurs, elle reste particulièrement exposée aux variations de température, ce qui affecte le confort des enfants.
À l'issue du diagnostic, plusieurs solutions seront étudiées afin d'identifier les travaux les plus adaptés et les plus efficaces pour améliorer durablement le confort thermique de la classe.

ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE : Les appels d'offres pour les travaux de **réfection de l'ancienne bibliothèque**, qui sera transformée en logement de type T4, ont été lancés début juillet.
Plusieurs candidatures ont été reçues. L'ouverture des plis a été réalisée le 11 septembre et l'analyse des offres est en cours.

DÉCHETS : Le nouveau planning de collecte des déchets mis en place par la Communauté de communes, avec **un seul passage hebdomadaire pour les ordures ménagères et le tri**, a suscité des difficultés et des désagréments pour les habitants de la commune.
La Communauté de communes n'envisageant pas de rétablir un deuxième passage hebdomadaire, nous l'avons sollicitée afin de renforcer les équipements de tri sur le village, notamment avec le déploiement de bacs jaunes.
La diminution de la fréquence de collecte des ordures ménagères encourage également les habitants à trier davantage leurs déchets. Notre commune se distingue d'ailleurs par son engagement et ses bons résultats en matière de tri des déchets. Afin d'accompagner cette évolution et de faciliter le tri, **deux nouvelles logettes de collecte, composées chacune de 4 bacs verts et 4 bacs jaunes, seront installées sur la commune** : l'une à proximité des écoles et l'autre au niveau de la cave coopérative. Des colonnes dédiées à la collecte des cartons devraient également être mises en place.

Nous constatons la **présence récurrente de dépôts sauvages sur certains points de collecte**.
La commune ne dispose pas des moyens nécessaires pour assurer le ramassage des encombrants. Aussi, afin de préserver la propreté de l'espace public et par respect pour le cadre de vie de chacun, **il est demandé aux habitants de déposer leurs encombrants directement en déchetterie.**

Horaires de la déchetterie de Saint-Mathieu-de-Tréviers :

Horaires d'hiver :

Mercredi : 9h – 12h / 14h – 18h
Vendredi : 9h – 12h / 14h – 18h
Jeudi : 9h – 12h / 14h – 18h
Samedi : 9h – 12h / 14h – 18h
Dimanche : 9h – 12h



La propreté de notre commune est l'affaire de tous : le respect de ces quelques règles contribue au bien-être et au cadre de vie de l'ensemble des habitants.

ÇA S'EST PASSÉ À LEUCATE !

Classe de mer des classes de CE1 et CE2

Le mercredi 15 avril 2026, nous sommes partis à 7 h 30 pour rejoindre Leucate.
Le trajet a duré deux heures.
Arrivés à destination, nous avons formé des groupes pour faire des activités :
- découverte du plateau leucatois,
- charpenterie marine,
- fabrication de cerfs-volants,
- technique des nœuds marins,
- gravure.

Ensuite, nous sommes allés à la cantine. Après avoir mangé, nous avons découvert nos chambres. Autour du centre, il y avait un parc et un city, il y avait aussi une forêt et nous avons fait des cabanes dedans.
Il y avait même des poules ! Nuggets, Mayo et Ketchup étaient leurs noms.
Mais le meilleur, c'était les veillées :
La première était une veillée surprise : il y avait des feuilles avec des titres de chansons, il fallait taper sur le nom de la musique quand on l'entendait. À un moment, les animateurs ont mis « Ciel » de Gims et on a dansé comme des fous ! La deuxième et dernière était une boum !
Les animateurs étaient trop sympas ! Il y en a même une qui a fêté son anniversaire pendant notre séjour.
C'était trop chouette !

Les classes de CE1 et de CE2 de l'année scolaire 2025-2026





CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Nouveau Conseil Municipal des Jeunes

Plusieurs candidatures ont été reçues et toutes acceptées lors de l'appel à candidature pour le Conseil Municipal des Jeunes au mois de juin 2026. Il restait encore quelques places de membre disponibles. Les profils du CE1 au CM2 étant les bienvenus, nous avons donc renouvelé l'appel à candidature dès la rentrée pour compléter la nouvelle mandature qui va débuter fin septembre.



ZOOM sur la matinée citoyenne « Jardinons ensemble »

La matinée citoyenne **« Jardinons ensemble pour notre village »**, qui s'est déroulée le samedi 9 juin, a été l'occasion d'agir pour le village en plantant des jardinières et en binant la place du Mont Hortus.

Même si seuls deux habitants ont participé à cette action, les élus ont pu partager ce moment privilégié avec eux, et dans la bonne humeur !

Pour toucher un public plus large lors de la prochaine édition, l'information sera diffusée plus en amont.







PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE (PCS)



Le PCS est un **dispositif qui permet de déclencher une organisation des secours** en lien avec les pompiers au niveau communal en cas d'événements majeurs tels que tempête, incendie, inondation, accident de transport de matières dangereuses, séisme, etc.

Nous disposons actuellement du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) pour nous préparer à ces situations. Celui-ci est consultable sur le site de la mairie : http://www.valflaunes.fr

En plus des élus, nous avons contacté des habitants volontaires qui, dans chaque secteur, seraient appelés à participer aux opérations de secours.

Le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) est un document d'organisation globale de gestion des situations de crise impactant la population selon leur nature, leur ampleur et leur évolution. Il regroupe l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population. Ce plan prépare et assure la réponse opérationnelle au profit de la protection et de la sauvegarde de la population. Le PCS est adapté aux moyens dont la commune dispose.

KIT D'URGENCE

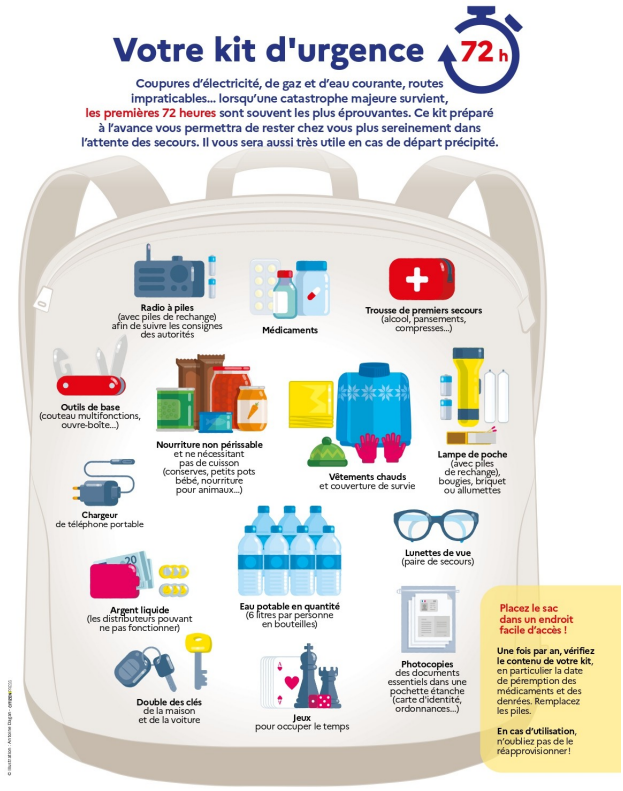
Suite aux récentes actualités sur les incendies qui ont ravagé le pays, nous avons été amenés à réfléchir sur ce qui pourrait être utile **en cas d'évacuation de la commune**.

En situation de crise, les autorités peuvent ordonner une évacuation immédiate ou recommander de rester chez soi en attendant les secours. Dans les deux cas, il est conseillé d'avoir préparé un **kit d'urgence** qui vous permettra d'**être autonome pendant 3 jours**.

Si vous le souhaitez, vous trouverez ci-après une liste (**non exhaustive**) d'objets et équipements d'urgence.

Ce kit doit rester facilement accessible. **Préparez votre kit d'urgence dès maintenant** et pensez à vérifier son contenu régulièrement. Vous pouvez ajouter ce qui correspond à votre situation (lait infantile, biberon, alimentation pour vos animaux ainsi que leur laisse, …).

- une radio à piles (avec piles de rechange) ou à dynamo afin de suivre les consignes des autorités ;
- des vêtements chauds et une couverture de survie ;
- une lampe de poche (avec piles de rechange) ou lampe à dynamo ;
- un chargeur de téléphone portable ;
- les lunettes de vue (paire de secours) ;
- des médicaments de base et les traitements en cours avec photocopies des ordonnances pour réapprovisionnement ;
- de l'argent liquide (les distributeurs pouvant ne pas fonctionner) ;
- des photocopies des documents essentiels dans une pochette étanche (carte d'identité, passeport, carte vitale, diverses assurances,…) ;
- le double des clés de la maison et de la voiture ;
- des jeux pour occuper le temps, etc.



Placez le sac dans un endroit facile d'accès et vérifiez une fois par an le contenu de votre kit, en particulier la date de péremption des médicaments. Remplacez aussi les piles.

Enfin, en cas d'utilisation, n'oubliez pas de réapprovisionner votre kit !

En cas d'incendie ou d'autre catastrophe naturelle, afin d'informer les secours (pompiers, gendarmes, etc.) de la présence de bouteilles de gaz dans votre domicile, des supports tels que celui présenté ci-contre sont disponibles sur Internet.

Ils sont à apposer sur votre boîte aux lettres ou à un endroit bien visible à l'entrée de votre propriété.



URBANISME

Tout projet de travaux est soumis à une demande d'autorisation d'urbanisme, à formuler sur la plateforme dématérialisée (ou à déposer en mairie) :
https://gnau25.operis.fr/grandpicsaintloup/gnau

Quelles autorisations, pour quels travaux ?

DP : Déclaration Préalable
PC : Permis de Construire

TOIT
Tuiles (réfection de toiture) : DP
Auvent, préau
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation
• < 5 m² : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti
• < 20 m² : DP

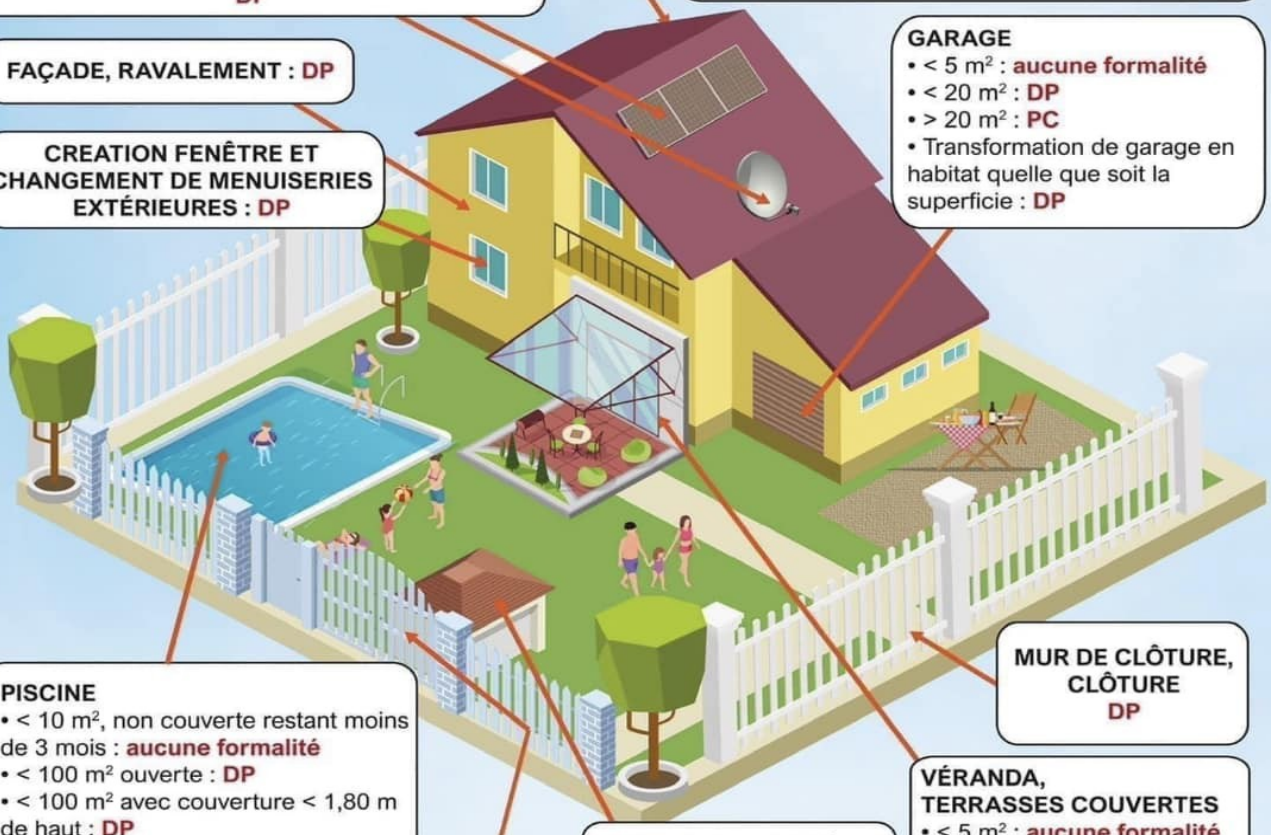
TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN PIED (BÉTON OU BOIS)
• Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m² : aucune formalité
• Surélevée et/ou avec fondations profondes < 20 m² : DP
• Surélevée et/ou avec fondations profondes > 20 m² : PC

PANNEAUX SOLAIRES, PARABOLE, VELUX : DP

FAÇADE, RAVALEMENT : DP

CREATION FENÊTRE ET CHANGEMENT DE MENUISERIES EXTÉRIEURES : DP

GARAGE
• < 5 m² : aucune formalité
• < 20 m² : DP
• > 20 m² : PC
• Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : DP



PISCINE
• < 10 m², non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité
• < 100 m² ouverte : DP
• < 100 m² avec couverture < 1,80 m de haut : DP
• > 100 m² et/ou de haut et/ou local technique > 20 m² : PC

PORTAIL DP

CABANE BOIS OU BÉTON
• <5 m² : aucune formalité
• <20 m² : DP
• > 20 m² : PC

MUR DE CLÔTURE, CLÔTURE DP

VÉRANDA, TERRASSES COUVERTES
• < 5 m² : aucune formalité
• < 40 m² : DP
• > 40 m² : PC

DANS LE CADRE D'UN PERMIS DE CONSTRUIRE :
• Pour une construction neuve : vous avez l'obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m².
• Pour une extension supérieure à 20 m² il en est de même, si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m².
Attention : il existe des cas particuliers où le recours à l'architecte est toujours obligatoire.

Services en ligne sur Service-Public.fr

Repas des Valflaunésiens



Vendredi 28 août a eu lieu le premier **Repas des Valflaunésiens**, organisé conjointement par la Mairie et par l'ensemble des associations du village. Plus de 150 personnes, dont une trentaine d'enfants, s'étaient inscrites pour partager ce moment de convivialité.

Selon les participants, cette soirée fut une réussite, du fait d'une météo plus que clémente, par la qualité et la quantité des mets apportés par les uns et les autres, et évidemment grâce à la bonne humeur générale !

Fort de ce succès, les organisateurs ont convenu de renouveler l'expérience l'an prochain.

ÉCOLE

L'année scolaire 2025-2026 s'est terminée le 4 juillet 2026.



Les anciens élèves de CM2 ont découvert le collège dès le 1er septembre, tandis que les anciens élèves de CP de Lauret ont investi leur classe de CE1 à Valflaunès le même jour. Le jeu des classes musicales fait que les ex-CE1 ont intégré la classe de CE2, les ex-CE2 celle de CM1, etc.

Des mesures d'amélioration du confort thermique des classes (en hiver comme en été) sont à l'étude avec des conseillers spécialisés.

Le projet de fresque sur quatre panneaux (une saison par panneau) reprendra après la rentrée, selon les disponibilités du peintre Monsieur Liria.

Pour démarrer la nouvelle année scolaire 2026-2027 dans les meilleures conditions, les agents techniques municipaux, Julien et Marius, ont profité de la pause estivale pour rafraîchir la classe de CM2 en la repeignant.

INFORMATIONS SUR VOS ASSOCIATIONS



Six associations dispensent des cours divers et variés sur deux de nos installations communales (les salles Gabriel Calmels et du Pic Saint-Loup).

Vous trouverez ci-après la liste de ces associations ainsi que leurs créneaux de cours.

- **Vivre à Valflaunès** propose des cours de **yoga tous les lundis de 10h à 11h30** ainsi que des séances de **jeux de société tous les vendredis de 14h30 à 17h30** dans la salle Gabriel Calmels ;
- L'association **Les Bouches en chœur** propose des cours de **chorale tous les lundis de 20h à 22h** dans la salle Gabriel Calmels ;
- L'association **Les Nounous du Pic** propose **diverses activités pour les assistantes maternelles** en compagnie des enfants dont elles ont la garde. Ces rencontres ont lieu **les mardis matin de 9h30 à 11h30** dans la salle Gabriel Calmels ;
- **SALTABAT** propose, dans la salle G. Calmels, des cours de **danse** pour enfants et adultes le **mardi de 17h à 19h**, des ateliers d'écriture **de 19h à 20h30 le même jour** (à la bibliothèque) et enfin, des cours de **dessin et arts plastiques une fois par mois le mercredi de 14h à 17h** ;
- **CORPS EN ACCORD** propose des cours de **stretching postural le lundi de 18h30 à 19h 30, les mercredi et jeudi de 19h à 20h, et les vendredis de 9h15 à 11h30**, dans la salle Gabriel Calmels ;
- **FIRE DANCE** propose des cours de **danse en ligne tous les jeudis soirs de 18h à 22h** (différents niveaux) dans la salle du Pic Saint-Loup.

D'autres associations sont présentes sur la commune, et dans différents lieux :

- Le **Tennis Club Les Lauriers** propose des **cours de tennis, tous âges et tous niveaux,** sur les terrains de Valflaunès, Lauret et Claret ;
- **V@lflauNet** propose une **aide informatique et multimédia, pour les démarches administratives, le bricolage, la botanique, la généalogie, la cuisine, etc.** ;
- **ValflOCulture** est une association culturelle dont le but est de **fédérer des personnes se retrouvant autour d'un centre d'intérêt commun, de renforcer le lien précieux du vivre ensemble et de s'ouvrir sur le monde grâce à diverses activités**. Elle organise une fois par mois des rencontres autour d'un thème choisi ;
- **Per Los Pitchouns**, l'association de parents bénévoles, organise des **événements festifs pour les enfants scolarisés** à Lauret, Fontanès et Valflaunès, afin de récolter des fonds pour financer des projets pédagogiques ;
- **ARS POETICA**, au théâtre Le Pas du Géant situé 15 chemin de la Pompe, propose des **ateliers d'initiation à la pratique théâtrale : éveil/initiation au théâtre pour les enfants, cours de théâtre et improvisation pour les adolescents et les adultes** ;

D'autres associations comme la **FNACA**, **Les Hauts de Valcyre**, le **Comité des fêtes Valflaunésien**, etc. sont présentes sur notre territoire ! N'hésitez pas à les consulter sur le site officiel de la mairie : **https://valflaunes.fr/loisirs-et-tourisme/associations/**

FNACA

La Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) – Comité de Valflaunès - Grand Pic Saint-Loup accompagne les anciens combattants, les militaires des Opérations Extérieures (OPEX) ainsi que les veuves d'anciens combattants des 36 communes du Grand Pic Saint-Loup.

Vous êtes ancien combattant, militaire OPEX, veuve d'un ancien combattant résidant sur la Communauté de communes ou vous êtes isolé ?

La FNACA Valflaunès - Grand Pic Saint-Loup est à votre disposition pour vous accompagner. Vous y trouverez : accueil et écoute, soutien administratif & aide aux démarches, lutte contre l'isolement, actions de convivialité & devoir de mémoire.

Contact FNACA – Comité Valflaunès - Grand Pic Saint-Loup
166, rue de l'Ancien Lavoir - 34270 VALFLAUNÈS
Tél : 06.52.72.70.36 - Courriel : fnaca-valflaunes@orange.fr



LES *BOUCHES EN CHŒUR*

- **Les répétitions hebdomadaires** de la chorale de Valflaunès *Les Bouches en Chœur* ont repris le lundi 21 septembre, de 20h à 22h, salle Gabriel Calmels à Valflaunès. 2 séances d'essai sont offertes aux nouvelles et nouveaux choristes. N'hésitez pas, venez essayer !
- La chorale *Les Bouches en Chœur* participera au festival **« 36 chants d'elles »** au côté d'autres chœurs du territoire du Pic St-Loup pour cette première édition.

Chacun.e est invité.e à participer aux chants communs qui clôtureront la journée ou à assister simplement au concert. Ce sera le **dimanche 27 septembre à 17h** dans les arènes de St-Mathieu-de-Tréviers. Pensez à covoiturer !
Plus d'informations sur l'affiche ci-contre.

Contact : contact@bouches-en-choeur.fr
Site web : https://www.bouches-en-choeur.fr/
Tél : 06 73 28 38 19 (Isabelle)

AUTRES INFOS DE : SALTABAT & CORPS EN ACCORD



Association SALTABAT

DANSE JAZZ CONTEMPORAIN



ISABELLE HERNANDEZ

Mardi 17h Initiation Valflaunès
Mardi 17h45 Enfants Valflaunès
Mardi 20h Ados-Adultes Sauteyrargues

ATELIER D'ECRITURE



ESTHER RASCHILAS

Mardi 19h Bibliothèque de Valflaunès

ATELIER ARTS PLASTIQUES



LOLA JARRY HERNANDEZ

1 mercredi par mois 14h-17h Valflaunès
(7 ans et plus)

www.saltabat.com 0620466862 contact.saltabat@gmail.com

MÉTHODE MOREAU STRETCHING POSTURAL®

Corps en Accord

RENTRÉE 2026 À VALFLAUNÈS
UN NOUVEAU COURS POUR DÉCOUVRIR LE STRETCHING POSTURAL®

NOUVEAU · SPÉCIAL DÉBUTANTS
LUNDI 18H30 - 19H30
avec Mélanie Jaeck · 06 62 85 06 37

Envie de vous sentir mieux dans votre corps, de vous renforcer en profondeur et de gagner en mobilité ?
Le Stretching Postural®, créé par le kinésithérapeute Jean-Pierre Moreau, est une méthode corporelle globale qui associe étirements, contractions musculaires et travail respiratoire.
Les postures sollicitent les muscles profonds, améliorent la mobilité et aident à dénouer les tensions du quotidien.
Accessible à tous et adaptable aux possibilités de chacun, la méthode permet de travailler la posture, la souplesse, le tonus et la respiration, dans une pratique attentive et progressive.

LES AUTRES CRÉNEAUX :
Mercredi : 19h00 - 20h00
Jeudi : 19h00 - 20h00
Vendredi : 9h15 - 10h15
Vendredi : 10h30 - 11h30
Ces séances sont susceptibles d'être complètes.
Appelez Emmanuelle pour vérifier les dernières places disponibles.

PRATIQUE :
Lieu : Salle Gabriel Calmels
183 rue de la Vieille Poste - Valflaunès
Reprise : Mercredi 16 septembre 2026
Essai : Premier cours gratuit

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS
Emmanuelle COFFRANT · 06 73 39 16 12
Association CORPS EN ACCORD
Tarifs préférentiels pour les familles · Possibilité de rattraper un cours en cas d'absence
Pas de cours pendant les vacances scolaires · Certificat médical obligatoire
corpseenaccord.com · stretching-postural.com

ZOOM SUR LE PRIX ALBERTINE SARRAZIN



Le Prix de la nouvelle Albertine Sarrazin

Ce concours a été créé par Jean HORTUS, rédacteur des « Croisés d'Oc », afin de découvrir des vocations et des talents littéraires cachés, tout en rendant honneur à la mémoire d'Albertine SARRAZIN, femme de lettres, née à Alger et décédée à Montpellier. Le souvenir d'Albertine SARRAZIN reste intact dans la région du Pic St Loup, plus de cinquante-neuf ans après sa disparition. Jeune femme hors du commun, exemple de rage de vivre et de liberté pour des générations, son parcours lui a valu une renommée mondiale : *La Cavale*, *L'Astragale*, *La Traversière*, *Lettres à Julien*, etc.

Vivre à Valflaunès participe, comme chaque année, avec le soutien de la commune et de la Communauté de communes du Grand Pic Saint-Loup, à prolonger le souvenir de l'auteur par l'organisation d'un concours de nouvelles.



Soirée de remise du prix

La remise du 34e prix de la nouvelle Albertine SARRAZIN a eu lieu le samedi 5 septembre 2026 sur la place Gabriel Calmels de Valflaunès.

Cette année, le prix a été attribué à **Richard DONINI** (*à gauche sur la photo ci-contre*) pour sa nouvelle ***Fin de non-recevoir***. Félicitations à lui. Vous pouvez retrouver son texte sur le site de l'association Vivre à Valflaunès *http://vivreavalflaunes.free.fr/index.php*



Cette remise de prix a été suivie d'un cocktail et d'un spectacle, « Rivages ». Stéphanie Rondot, conteuse, et Philippe Henry, violoncelliste, nous ont proposé une traversée poétique et musicale allant des rives de la méditerranée jusqu'à la mer d'Iroise avec une escale sur les rivages de la mer baltique.

Le prix est reconduit pour 2027. Les nouvelles sont acceptées depuis le mois de septembre 2026, et ce, jusqu'au 28 février 2027. Que vous souhaitiez y participer en tant qu'auteur ou en tant que lecteur membre du préjury, n'hésitez pas à nous contacter.

Association Vivre à Valflaunès

Contact : vivrevalflaunes@gmail.com

AGENDA

< Samedi 3 octobre

Soirée Jeux
Association Valfloculture
Salle Gabriel Calmels - 18 h 30

< Mercredi 11 novembre

Commémoration
Monument aux Morts
Parvis de l'Église - 11 h

< Samedi 19 décembre

- Loto
organisé par le Comité des Fêtes
- Feu d'artifice
organisé par la mairie
Parking de l'école